

LE DISCOURS, SCÈNE GLOBALE ?
CONSTITUANCE PROSODIQUE ET (IR)RÉGULARITÉS
STRUCTURELLES

Anne Catherine SIMON[°], Anne GROBET*, Antoine AUCHLIN*
[°]FNRS-Université de Louvain et Université de Genève
***Université de Genève**

1. INTRODUCTION

À partir de l'analyse détaillée d'un extrait du dialogue Fayard-Groult, nous nous proposons de discuter le rôle de la prosodie dans l'organisation globale du discours. La première étape est donc logiquement constituée par la transcription prosodique de l'extrait : dans la section 2, on trouve une transcription phonologique-symbolique (MERTENS 1987) et une autre plus proche de la substance (MERTENS, ici-même) ; cette double transcription s'accompagne d'une analyse de l'empaquetage prosodique du discours.

Notre hypothèse est que l'organisation prosodique du discours procède par « coups » successifs et que son traitement perceptif (mises en phase et hors-phase) est multi-focalisé (AUCHLIN 1999 ; SIMON & AUCHLIN 2001). Dès lors, l'organisation prosodique du discours est potentiellement synchronisée avec différents niveaux d'organisation de ce discours¹ : structure textuelle et relationnelle, interactionnelle, informationnelle, polyphonique, etc. En sens inverse, la réalité prosodique du discours peut être diffractée en autant de composantes que l'on peut discriminer de fonctionnalités séparées. Dans la troisième section de notre article, les phénomènes

¹ Pour une présentation de ces différents niveaux de l'organisation discursive, voir ROULET, FILLIETTAZ & GROBET (2001).

prosodiques saillants seront donc mis en relation avec les différents niveaux d'organisation avec lesquels ils « jouent », ce qui nous conduira à préciser la question du statut de l'empaquetage prosodique de l'unité textuelle minimale dans l'organisation du discours (section 4).

2. TRANSCRIPTION PROSODIQUE FINE ET COMMENTAIRES SUR L'EMPAQUETAGE INTONATIF

L'extrait du corpus Fayard-Groult que nous analysons dans cet article a d'abord fait l'objet d'une transcription auditive² qui attribue, à chaque syllabe, un niveau de hauteur compris entre l'infra-grave (B-) et le suraigu (H+), en passant par les niveaux bas (B) et haut (H). Deux types de syllabes accentuées sont distingués : les syllabes porteuses d'un accent final, qui fabriquent des frontières terminales de groupe intonatifs et possèdent une certaine force de « regroupement » intonatif en fonction de leur niveau de hauteur ; les syllabes de type accent initial, qui ouvrent des « frontières gauche » d'unités³. Parallèlement à cette transcription symbolique, nous fournissons les « prosogrammes » de l'extrait (voir Mertens ici-même), qui offrent une transcription plus visuelle et plus proche de la substance.

Le fragment de corpus que nous avons choisi d'analyser en détail constitue un nouvel échange (unité textuelle maximale). La comparaison de l'ouverture de cet échange (1) avec l'ouverture du dernier échange qui précède (*donc le dénigrement de la femme...*), montre que le second échange est réalisé avec une attaque beaucoup plus marquée que le précédent, qui a pour effet de l'affranchir de ce qui précède (GROBET & AUCHLIN 2001). Cette « grande prise d'élan » est indiquée prosodiquement par une prise de souffle marquée (très audible, durée de 300 ms) et par un « saut » intonatif, à la fois par rapport à la fin de la réplique précédente (+ 10 demi-tons par rapport à la dernière syllabe accentuée clôturant la réponse de BG) et par rapport à l'intervention initiative précédemment produite par RF⁴ (les numéros entre crochets qui apparaissent dans les exemples signalent les phénomènes prosodiques intéressants ; une numérotation identique est reprise dans la structure textuelle hiérarchique donnée en figure 5, *infra*).

² Réalisée par Piet Mertens et Anne Catherine Simon et disponible sur le CD-ROM joint au volume. Cette transcription auditive a ensuite été vérifiée à l'aide d'une analyse acoustique du signal.

³ La représentation symbolique de cette transcription adopte les conventions suivantes : une majuscule dédoublée signale un accent final tandis que la majuscule simple indique un accent initial. Les prises de souffle (@) et les attaques hautes (↑) sont indiquées, ainsi que les pauses (#).

⁴ L'attaque de la question précédente (*donc le dénigrement de la femme...*) s'est faite à 16 dt ; l'attaque de ce nouvel échange (*mais qu'est-ce qui vous a...*) démarre à 23.5 dt et cette prise d'élan est renforcée par une prise d'appui sur la syllabe inaccentuée qui précède (*mais*).

- RF →(200 ms) donc [16 dt] le dénigrement de la femme n'est pas
une question de niveau social ni de religion ni de caste
BG non de rien, ni même de civilisation [7.4 dt]
RF (300 ms) mais [1] ↑^H qu'est-ce^h [23.5 dt] qui vous a ^b poussé^{/BB \b} à ^b entreprendre^{/BB}
^{\b} cette recherche^{/BB}

L'acte (2) qui complète cette intervention est réalisé sur un registre tonal écrasé, avec une accentuation peu marquée (proche de l'appendice prosodique) :

- RF [2] ^b que nous allons quand^b même^{BB} ^b décrire^{BB} ^b un petit^b peu^{BB} ^{\b} dans quelques
instants^{/BB}

Il enchaîne, presque sans rupture, sur une borne non maximale (accent final de niveau /BB qui produit une frontière intonative continuative de bas niveau). Ce cas de figure invite à affiner et à préciser les caractéristiques des phénomènes de registre, d'appendice et de gradualité. En effet, la proposition relative (2) ne réalise ni ce qu'on définit strictement comme un abaissement de registre, ni un appendice prosodique (suite de syllabes atones de niveau infra-bas) ; pourtant, elle est réalisée sur un « mode mineur », avec des intervalles mélodiques faibles et un mouvement général de déclinaison.

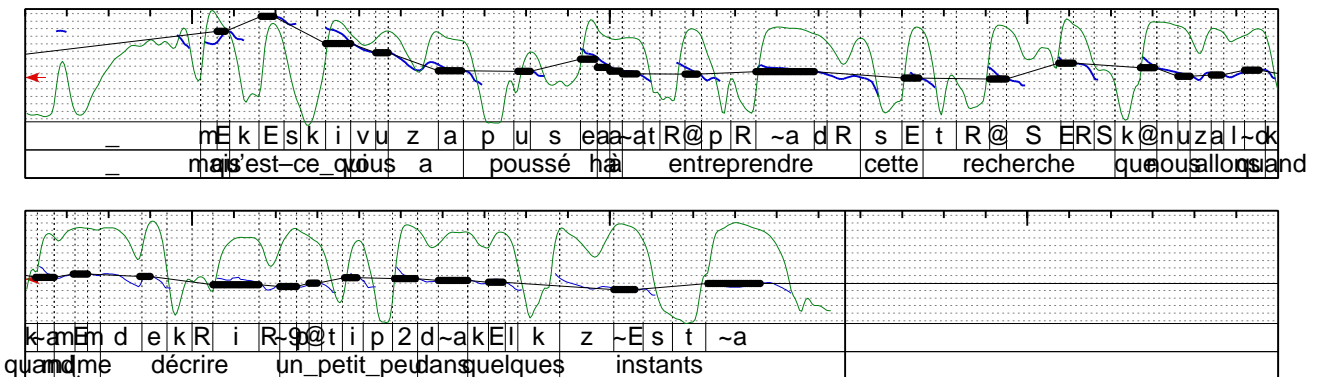


Figure 1. Prosogramme⁵ des extraits (1)-(2).

Dans l'extrait (3), le pronom *on* porte un accent final dynamique (analysable comme HB ou comme HB-) et ce, contrairement à toute prédiction basée sur son statut grammatical de clitique (MERTENS 1993). Il est suivi d'un appendice prosodique de niveau infra-bas, reléguant à l'arrière-plan le SV *m'a poussé*.

⁵ MERTENS (ici-même) fournit une présentation complète de ce système de transcription (stylisation de la courbe de F0 basée sur la perception). Les traits gras représentent la hauteur des noyaux de syllabes et les lignes de la grille en arrière-plan sont distantes de 2 st les unes des autres. L'autre courbe (plus fine) indique l'intensité. Les variations de durée sont visibles grâce à la graduation du cadre (petits traits verticaux sur le bord supérieur) en dixièmes de seconde. Enfin, une double transcription (orthographique et SAMPA) fournit l'alignement avec le texte.

BG ^bà vrai^b dire^{HH} [3] # on^{HB} ^{b-}m'a poussée^{b-} @ ^bon est^b venu^{HH} ^bme propo^bser^{HH} euh

Dans la relance (4) que RF produit juste après, le pronom *on*, par un nouveau tour de force prosodique, est également réalisé avec un accent dynamique de niveau HB (et précédé d'un coup de glotte), qui « copie » le ton HB- porté par le pronom *on* dans l'acte précédent.

RF [4] ^bc'est qui^{HH} on^{HB} euh

Les trois répliques suivantes (5) sont prononcées (presque) en chevauchement : la journaliste RF, profitant d'une hésitation de son invitée, l'interrompt pour relancer sa question. BG poursuit sa réponse initiale avec le complément *chez Albin Michel* avant d'enchaîner immédiatement (*rush*) par une réponse à la relance (*des femmes ?*) qui l'a interrompue. On notera que *chez Albin Michel* est déjà « coloré » par l'intonation « engagée » qui caractérise la réponse *non pas du tout* (accélération du tempo, augmentation de l'intensité [+ 5 dB] et de la hauteur [+ 15 dt] sur les syllabes *-chel* et *non*, de sorte que BG atteint le « plafond » du registre qu'elle utilise dans cette interview).

[5] BG ^beh bien^{BB} ^bc'était^{HB} euh ^bchez Albin ^bMichel^{H+H+} ^bnon^h pas du^h tout^{HH}
RF ^bdes femmes^{BH}

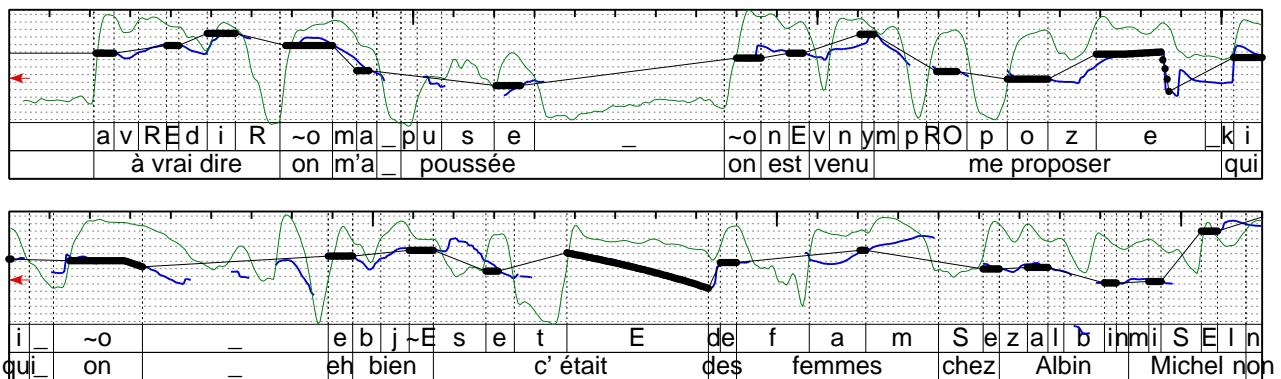


Figure 2. Prosogramme des extraits (3)-(5).

Dans (6), BG entame une proposition relative (*qui a ce*) et la laisse immédiatement inachevée. Nous interprétons la réinitialisation intonative (+ 3 dt par rapport à la hauteur du premier *qui*) intervenant devant le second pronom *qui* comme un indice de ce que la construction abandonnée n'est pas recyclée, mais que la locutrice en entame une autre, indépendante de la première, et en quelque sorte « l'effaçant ». Nous faisons l'hypothèse que, pour indiquer une continuité et un réemploi du matériel syntaxique, on aurait dû avoir une attaque basse, de continuité.

BG ^bc'est l'homme^{BB \b} qui s'occupe de cette ^bcollection^{/BB \b} qui a ce^b
 [6] ↑ ^bqui [+ 3 dt] # ^bpublie ^bsouvent^{HH b} des dictio^hnnaires^{\HH}
 [7] ^bdictionnaire^{/BB \b} de la ^{b h}bêtise^{\HH b} dictionnaire^{/BB \b} des erreurs ^bpoli^htiques^{\HH}
 et cætera^{BB}

En (7), on observe que les trois syntagmes (*publie souvent des dictionnaires*, *dictionnaire de la bêtise*, *dictionnaire des erreurs politiques*) ont le même contour intonatif global : la syllabe pénultième atone est haute et la syllabe accentuée finale de groupe intonatif est de niveau bas abaissé. Outre que cette suite de contours est globalement continuative, la répétition intonative fournit localement une cohérence, et fait appartenir ces trois syntagme (pourtant syntaxiquement différents) à la même liste. L'achèvement de la liste est lexicalement marqué par une coda (*et cætera*), qui ne porte plus le même pattern, et effectue une clôture « maximale locale » avec un ton en position d'accent final de niveau bas (BB). On a ici un cas intéressant d'« allomorphe intonatif ». En effet, la frontière intonative maximale, qui est conventionnellement réalisée par une syllabe accentuée finale de niveau infra-bas (B-B-), est adaptée au contexte particulier (contextualisation) : la locutrice indique la clôture d'une intervention subordonnée (c'est la fin de son commentaire), mais cette indication est relativisée (et donc re-contextualisée par le ton BB qui habituellement a un pouvoir de regroupement quasi nul, cfr MERTENS 1987) à cause du non-achèvement de son intervention globale (elle poursuit en fait son intervention pour atteindre son argument principal).

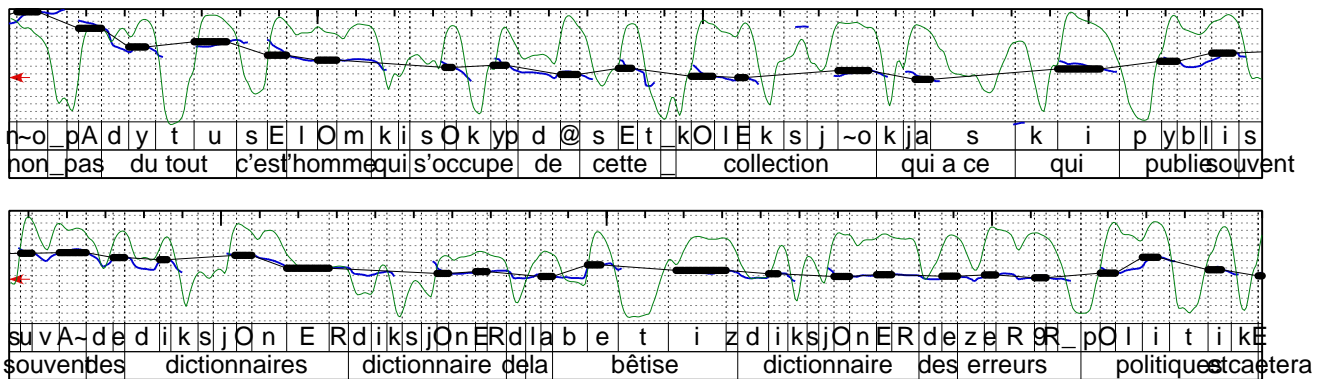


Figure 3. Prosogramme des extraits (6)-(7).

Les trois dernières unités que nous analysons constituent le début d'une longue intervention où BG rapporte une discussion qu'elle a eue avec ses éditeurs :

BG [8] @ ↑ ^bsont venus ^bme dire^{BH(+)} [9] @ ^hil faudrait ^bfaire^{HH b} un dictionnaire^{/BB}
^bde la misogynie^{B-B-} [10] @ ^bj'ai dit^{/BB} c'est ^bH^héceurant^{\HH} ...

Le constituant *sont venus me dire* (8) est précédé d'une prise de souffle importante, qui marque, comme souvent, une autonomisation ou un décrochage par rapport à ce qui précède. Dans ce cas précis, la prise de souffle permet de clôturer la

digression et de montrer que BG « remonte » à un niveau supérieur dans la structure de son intervention – on peut faire l’hypothèse qu’elle raccroche par là le verbe *sont venu me dire* au topique *chez Albin Michel* introduit antérieurement, voir (5)⁶. Une nouvelle prise de souffle très marquée est produite devant le segment de discours rapporté (9) *il faudrait...* ; cet énoncé se termine par une frontière prosodique maximale (syllabe accentuée de niveau infra-bas). La prise de souffle au début de (9) et la descente au niveau infra-bas sur la fin de cette réplique accomplissent un « mini-cycle » de déclinaison tonale, qui produit un effet de « centrage » sur cet énoncé, invitant à l’interpréter comme l’énoncé qui permet (enfin) d’en venir au fait. Enfin, le segment (10) *j’ai dit c’est écœurant* est « théâtralisé » prosodiquement : il est réalisé sur un « ton écœuré » qui affecte également le segment introducteur *j’ai dit* (cfr 3.3).

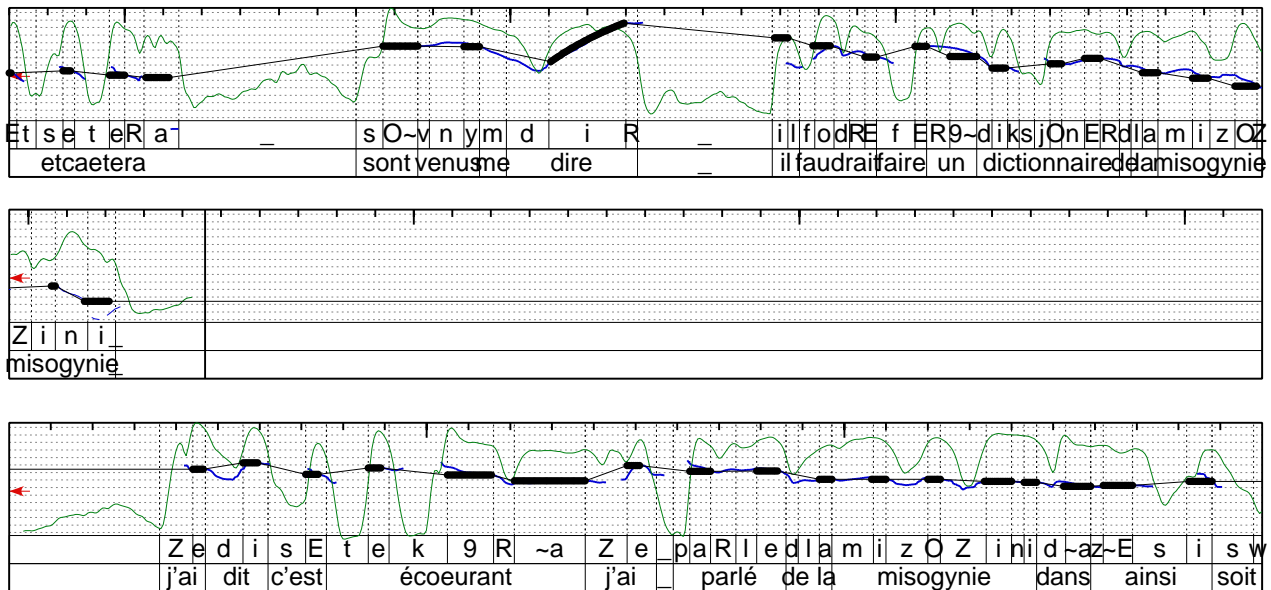


Figure 4. Prosogramme des extraits (8)-(10).

3. MULTIFOCALISATION DE LA PROSODIE

L’empaquetage prosodique, tel qu’il vient d’être analysé, fait intervenir un jeu constant de mises *en* et *hors* phase de la prosodie, de la syntaxe et, de manière plus générale, de l’organisation du discours. Plus précisément, les phénomènes sur lesquels nous centrons notre attention se caractérisent le plus souvent par une intonation qui dévie de celle qui serait prédictible par la seule syntaxe. Ces déphasages rendent les phénomènes intonatifs disponibles pour une interprétation concernant un autre niveau de l’organisation du discours, de la même manière que les

⁶ Voir également les commentaires donnés sous 3.2.1 et 3.3.1.

violations ostensives des maximes de GRICE (1979) déclenchent un processus déductif conduisant à l'élaboration d'autres inférences interprétatives (SIMON & AUCHLIN 2001). Ainsi, les phénomènes prosodiques saillants de cet extrait, non prédictibles par la seule syntaxe, produisent des effets de mise en phase par rapport à d'autres niveaux de l'organisation du discours tels que la structure informationnelle, la structure textuelle et l'organisation polyphonique.

3.1. Prosodie et focalisation

L'organisation prosodique dispose de différents types de marquages renvoyant à la structure informationnelle, et en particulier à la focalisation d'une information : forte descente intonative sur l'élément focalisé (HB-) (MERTENS 1987), appendice plat (b-b-) pour marquer le caractère connu – et non focalisé – d'une information présentée par un segment placé à droite (ROSSI 1999), ou encore accent initial pouvant marquer le topique ou le focus (GROBET & SIMON 2003). Ces différentes possibilités ne sont toutefois pas toujours mises à contribution, et très souvent le focus, comme le topique d'ailleurs, reste non marqué⁷. Ainsi, dans l'extrait que nous analysons, deux unités présentent un marquage prosodique intéressant du point de vue de la structure informationnelle.

La première fait intervenir deux faits prosodiques saillants :

à vrai dire^{HH} # [on^{HB-}] ^{foc} [b-^{m'a} poussée^{b-}] ^{top}

Cette séquence se caractérise par une structure syntaxique non marquée du point de vue de la structure informationnelle⁸ : sans le contexte actuel de cette séquence, on pourrait être tenté d'interpréter le sujet comme le topique et le verbe et son complément comme l'information activée, en vertu de l'observation selon laquelle le sujet fonctionne statistiquement souvent comme un topique (CHAFE 1994). Toutefois, du point de vue de son organisation prosodique, cette séquence est clairement marquée : l'accent sur *on* caractérisé par une forte descente intonative marque cet élément comme le focus, à savoir comme l'élément le plus informatif de l'unité, tandis que l'appendice bas caractérisant le segment *m'a poussée* signale qu'il

⁷ Vu le caractère général de cet article, il n'y a pas lieu d'entrer ici en détail dans la discussion de la définition des notions utilisées. Le topique est une information qui constitue, pour chaque acte, le point d'ancrage le plus immédiatement pertinent par rapport à l'information activée par cet acte. Le propos (correspondant à l'assertion de LAMBRECHT 1994) est la proposition résultant de la compréhension globale de l'acte (mettant en relation le topique et le focus), tandis que le focus est l'élément informatif de l'acte, parfois mis en évidence par une organisation syntaxique ou prosodique particulière. Pour une plus ample discussion, voir LAMBRECHT (1994) et GROBET (2002).

⁸ Une séquence peut être considérée comme non marquée lorsqu'elle admet plusieurs interprétations, et comme marquée lorsqu'elle opère une sélection (LAMBRECHT 1994).

s'agit d'un élément topical. L'effet interprétatif produit par cette présentation prosodique est une mise en évidence de l'agent sujet *on* qui implique du même coup un effet de contraste avec un élément inférable de la question de la journaliste : *qu'est-ce qui*, dans *mais qu'est-ce qui vous a poussé à entreprendre cette recherche*, implique *quelque chose* et non *quelqu'un*. L'accentuation du *on* semble donc proportionnée en énergie à l'effort à fournir pour extraire et mettre en relief le trait « agent animé » du *on*, en faisant l'économie d'une paraphrase pesante (*ce n'est pas quelque chose mais quelqu'un qui m'a poussé*) et tout en rejetant un présupposé de la question : BG n'est pas elle-même à l'origine de l'entreprise. D'un point de vue stratégique, la solution choisie pour réfuter et remplacer ce présupposé est moins frontale qu'une explicitation, et donc moins menaçante pour la face de l'intervieweuse ; le sourire audible, partagé, apparemment déclenché par la « trouvaille » ou l'audace verbale de BG, met la menace dans un cadre ludique et la désamorce.

Le deuxième unité implique également un *on* accentué, mais dans une structure informationnelle différente :

[c']^{top}est qui^{HH} [on^{HB}]^{top}

La structure syntaxique de cette unité, qui implique un élément détaché à droite (*on*), laisse *a priori* attendre une intonation d'appendice pour cet élément (intonation basse et non accentuée). Du point de vue de la structure informationnelle, le pronom démonstratif initial et le pronom indéfini sont alors interprétés comme des expressions topicales renvoyant à un élément indéfini dont le statut de topique n'est pas contestable (*on* a déjà été évoqué plusieurs fois dans le cotexte immédiat et peut donc être considéré comme une information connue ; en outre, c'est « à propos de *on* » que l'on demande *qui c'est*). Toutefois, ces attentes sont déçues car le pronom *on* est réalisé avec une intonation HB qui produit un effet de mise en relief. Faut-il pour autant en conclure que *on* est dans le focus ? Non, le ton HB ne semble pas avoir une valeur focalisante similaire à celle du ton HB- dans l'exemple précédent, car on n'observe ni rejet de présupposé, ni effet de contraste. En revanche, l'accent produit un effet de pointage que l'on peut paraphraser par un démonstratif et des guillemets : *c'est qui, ce « on »*. Le démonstratif peut être considéré, à la suite de KLEIBER (1986), comme un symbole indexical renvoyant à un élément présent dans le contexte spatio-temporel de son occurrence, cette procédure indexicale étant liée à un effet de mise en relief du référent pointé. Les guillemets signalent que le pronom *on* n'est pas simplement employé, mais mentionné : la journaliste fait écho à l'emploi de *on* par son interlocutrice à travers une reprise diaphonique. Ainsi, par une seule accentuation du pronom *on*, la locutrice fait un geste de pointage sur un élément du discours de son interlocutrice, montre qu'elle fait ce geste, met en relief l'expression concernée et en fait le topique de sa question. Ce marquage peut être rattaché à un fait de discontinuité : le topique, bien que déjà saillant par le contexte, n'était pas attendu ni

prévisible, puisque la journaliste interromp sa locutrice déjà engagée dans le récit de son entreprise pour lui poser sa question.

3.2. Prosodie et structure textuelle

Il convient également d'examiner ce fragment sous l'angle de sa structure hiérarchique textuelle et relationnelle⁹. Il peut globalement être analysé comme un échange formé de deux interventions : une intervention initiative de question (*mais qu'est-ce qui vous a poussé(e) à entreprendre cette recherche ?*) et une intervention réactive de réponse, assez complexe. Ces interventions sont elles-mêmes constituées d'actes, d'interventions et d'échanges, en vertu du principe de récursivité qui caractérise le modèle, les différentes unités textuelles étant liées par des relations de dépendance (constituants principaux et subordonnés), d'indépendance (constituants coordonnés) ou d'interdépendance (pour les interventions constitutives d'échange).

Ainsi, l'intervention initiative de RF est caractérisée par un acte principal accompagné d'un acte subordonné à fonction de commentaire. L'intervention réactive de BG est plus complexe, car sa réponse est interrompue à deux reprises par la journaliste qui ouvre systématiquement un échange subordonné de clarification sur le début des explications de BG (*c'est qui « on » ? ; des femmes ?*). La structure globale se présente de la manière suivante¹⁰ :

⁹ Pour une présentation détaillée des principes théoriques sous-jacents à ces unités textuelles et à leur articulation en structures hiérarchiques, voir ROULET, FILLIETTAZ & GROBET (2001 : 53-95).

¹⁰ **E**=échange **I**=intervention **A**=acte ; **p**=principal **s**=subordonné ; **clar**=demande de clarification **com**=commentaire **top**=topicalisation **pré**=préalable **arg**=argument. En (7), le statut d'acte de *et cætera* est sujet à caution, car cette coda peut également être interprétée comme la continuation de l'acte précédent.

3.2.1. Ouverture de grandes unités

Le début de cet extrait (1) se caractérise par une grande « prise d'élan » (voir GROBET & AUCHLIN 2001 et point 2 *supra*) : le décrochement intonatif sur la seconde syllabe de l'acte et la prise de souffle marquée avant l'intervention¹¹ en sont des indices. Ce marquage prosodique indique que l'unité qui s'ouvre s'affranchit de ce qui précède – il s'agit en effet d'un nouvel échange, unité textuelle minimale. Ce « détachement » prosodique est toutefois nuancé, voire contredit, par le contenu instructionnel du connecteur *mais* qui invite au contraire à rechercher dans l'intervention qui précède (portée gauche) un contenu sur lequel enchaîner. L'affranchissement prosodique du nouvel échange est donc partiellement contredit par le contenu linguistique de l'unité, ce qui produit un double effet : *nous avons épuisé le sujet et donc il n'y a plus rien à dire MAIS il reste néanmoins une question : « qu'est-ce qui vous a poussé ... ? »*).

Une seconde attaque très marquée (prise de souffle audible) de constituant est produite sur l'ouverture de l'acte (8). Il est de prime abord surprenant de trouver une attaque forte sur un constituant (*sont venus me dire*) syntaxiquement incomplet du fait de l'absence de sujet. Ces deux indices – prosodique et syntaxique – semblent signaler d'une part que ce constituant s'inscrit en rupture avec le cotexte qui précède immédiatement et, d'autre part, qu'il poursuit (ou réutilise) une unité entamée plus tôt. La rupture prosodique a donc pour fonction de marquer un décrochage hiérarchique, à savoir la clôture de la parenthèse subordonnée sur les dictionnaires (*c'est l'homme qui s'occupe de cette collection qui a ce / qui publie souvent des dictionnaires ... et cætera*) et le retour à un niveau principal de structuration. Le niveau précis auquel il faut rattacher ce constituant n'est toutefois pas précisé¹² : l'ancrage peut s'effectuer sur l'information activée par l'acte interrompu *chez Albin Michel* (comme nous l'avons représenté dans la structure), ou sur le début de l'explication interrompue par la première demande de clarification (*à vrai dire on m'a poussé on est venu me proposer euh*). Dans cet exemple, la prosodie intervient ainsi comme un marqueur de structuration de la conversation (MSC) (ROULET *et al.* 1985), en ouvrant une unité et en signalant simultanément, et globalement, le retour à un niveau « principal » de la structuration du discours en cours de construction.

¹¹ On perçoit une nette différence entre la prise de souffle de 300 ms réalisée avant l'intervention et celle produite après l'intervention. Alors que la première est marquée et « destinée à être entendue », la seconde passe inaperçue (elle remplit une fonction physiologique mais aucune fonction sémiotique). Dans le domaine des prises de souffle également, les locuteurs peuvent utiliser des « bruits » physiologiques comme des « presque signes ».

¹² La prosodie peut en effet indiquer un décrochage hiérarchique, mais n'a pas la capacité de signaler à quel niveau précis ce décrochage ramène dans le discours qui précède, à cause de la non-équivalence du degré de profondeur qui peut être marqué dans une structure hiérarchique (qu'elle soit textuelle ou syntaxique) et dans un empaquetage prosodique. On sait que les données prosodiques ne construisent pas des arborescences très complexes.

3.2.2. Délimitation d'unités minimales

L'empaquetage en groupes intonatifs contribue également à façonner les unités textuelles minimales, (i) en conférant éventuellement une autonomie à des segments que la syntaxe ne suffirait pas à présenter comme achevés, comme par exemple certaines relatives ambiguës ; (ii) en regroupant en une seule « unité de sens » du matériau morpho-syntaxique qui aurait pu servir à réaliser plus d'un acte ; (iii) enfin, dans certains cas, la réalisation prosodique marque des segments comme des bribes incomplètes – qui seront par la suite « recyclées » (réutilisées dans une unité ultérieure) ou non (abandon de la structure inachevée). Nous commentons ici quelques-uns de ces cas de figure, avant de revenir (section 4) sur les implications théoriques de ces observations.

D'un point de vue strictement syntaxique, les propositions relatives sont régulièrement ambiguës, et la prosodie peut contribuer à leur interprétation. En (2), l'empaquetage prosodique présente la relative *que nous allons quand même décrire un petit peu dans quelques instants* sur un registre tonal « écrasé », mais distinct de l'acte précédent. Cet empaquetage prosodique invite à considérer ce segment comme un acte à part entière (vs intégré à l'acte précédent, effet qui aurait été produit par un contour intonatif d'appendice) et de statut subordonné (commentaire). En fait, cette structure peut être rapprochée des constructions parenthétiques, car elle amalgame les perspectives temporelles impliquées par deux programmes discursifs menés conjointement : (a) *nous allons quand même décrire cette recherche dans quelques instants* (b) *mais dites-nous ce qui vous a poussé à l'entreprendre*. En définitive, l'empaquetage prosodique n'oriente pas formellement vers **une** interprétation exclusivement déterminative (voir le regroupement sous i) ou appositive (ii) de la relative :

- i. *mais qu'est-ce qui vous a poussé à entreprendre [cette recherche que nous allons quand même décrire un peu dans quelques instants]* = relative déterminative, une seule clause
- ii. *mais qu'est-ce qui vous a poussé à entreprendre cette recherche [(recherche) que nous allons quand même décrire un peu dans quelques instants]* = relative appositive, deux clauses différentes

L'intérêt de ce phrasé réside justement dans son caractère ambigu – ou ambivalent : la relative servirait ici, rétroactivement, à donner des informations manquantes sur un nouveau topique (*cette recherche*) qui n'est pas suffisamment partagé par tous les auditeurs à ce moment de l'interaction (BERRENDONNER 1993). Il y a donc ici un conflit entre l'articulation syntaxique, qui fait d'une relative une clause subordonnée à une proposition principale, et l'empaquetage prosodique, qui présente cette même clause comme « parenthétique », donc emboîtée (*layered*) mais pas nécessairement enchâssée et dépendante (*embedded*).

Un autre exemple intéressant est illustré par la seconde proposition relative (6) dans l'énoncé *c'est l'homme qui s'occupe de cette collection qui a ce / → qui publie souvent des dictionnaires*¹³. Étonnamment, le pronom *qui* est réalisé avec une petite réinitialisation intonative (+ 3 dt entre le *qui* de la relative abandonnée et le *qui* de la relative suivante) : la locutrice commence par construire une proposition relative intonativement très liée au syntagme nominal *collection*, puis elle abandonne cette construction (*qui a ce/*) et en démarre une autre, en indiquant probablement par le décrochage mélodique un changement du syntagme nominal auquel s'accroche cette relative. En d'autres mots, le décrochage pourrait indiquer que la relative laissée inachevée n'est pas une simple hésitation immédiatement recyclée, mais qu'elle « branchait » sur un antécédent inapproprié et que BG souhaite sélectionner un autre antécédent. Par conséquent, du point de vue syntaxique et topical, ce décrochage mélodique incite à rechercher un antécédent plus lointain pour le pronom relatif *qui* (en l'occurrence, *homme* plutôt que *collection*, qui était probablement l'antécédent de la première construction relative abandonnée¹⁴). Du point de vue hiérarchique en tout cas, cette réinitialisation marque l'ouverture d'une nouvelle unité textuelle et conduit à interpréter la seconde relative comme appositive constituant un acte autonome, et non pas comme la continuation de l'acte précédent.

Un dernier cas intéressant sera discuté dans le point 4 de cette contribution : il concerne les listes, qui sont marquées comme « un tout » par la répétition d'un même contour intonatif donnant une cohérence prosodique et rythmique à un ensemble d'éléments (qui n'ont par ailleurs pas nécessairement le même statut syntaxique) – sans qu'on sache toujours si on doit considérer chaque élément de la liste comme une unité textuelle minimale à part entière.

3.2.3. Orientation « illocutoire » des interventions réactives

Il est également manifeste que la prosodie contribue à l'identification de relations illocutoires (et interactives), même si l'état embryonnaire de nos recherches à ce sujet ne nous permet pas de tirer des conclusions détaillées. Dans le passage en chevauchement indiqué par le numéro 5, on peut faire l'hypothèse que la prosodie marque une relation illocutoire de réponse négative. Plus précisément, la prosodie n'est pas tout à fait en phase avec la structure hiérarchique – elle la précède : la deuxième partie de l'acte *eh bien c'était euh chez Albin Michel* est déjà prononcée avec une coloration prosodique indiquant l'orientation négative de la réponse outrée à la

¹³ Nous ne commentons pas ici la relative *qui s'occupe de cette collection* : elle est clairement intégrée en un seul acte (une seule clause) avec *c'est l'homme* et nous l'interprétons donc, sans ambiguïté, comme une relative déterminative.

¹⁴ Ceci constitue une hypothèse, et il se peut que le décrochage mélodique indique simplement un redémarrage (vs. un recyclage) de la construction relative, sans que la locutrice y lie un problème de sélection de l'antécédent.

question un rien provocatrice de RF (*des femmes ?*) avant même que le matériau morpho-syntaxique négativement orienté (*non pas du tout*) ne soit rendu disponible.

D'une certaine manière, ce passage peut être rapproché du phénomène de « *rushing an ending* », décrit par WALKER (2002) comme une ressource à disposition des locuteurs pour garder le droit à la parole. Dans ce cas-ci cependant, l'accélération de BG ne prend pas place dans un contexte conversationnel où un locuteur approche d'un point de transition potentielle du tour de parole, et cherche à prévenir la prise de parole de son interlocuteur en « accélérant la fin » de son intervention et en continuant immédiatement avec une nouvelle unité. Dans (6), l'accélération entre les deux répliques (réponse à la première question et réponse à la relance) n'est pas due à un risque de perdre la parole mais elle viserait à « réparer » l'interruption de RF, relativement menaçante pour la face de BG.

Phonétiquement, cette accélération de la transition entre les deux unités se marque évidemment par un raccourcissement des syllabes finales¹⁵ ; une discontinuité intonative et/ou d'intensité (on mesure ici une augmentation de la hauteur de 5 dt et de l'intensité de 6 dB sur les dernières syllabes de l'unité *chez Albin Michel*, pour annoncer la nouvelle unité enchaînée *non pas du tout*) ; ni coup de glotte ni *creaky voice* ; le tout soudant l'un à l'autre les actes, le premier anticipant déjà le second.

3.3. Prosodie et polyphonie

La prosodie peut aussi se mettre en phase avec l'organisation polyphonique qui décrit les discours représentés dans l'interaction du point de vue de leurs formes et de leurs fonctions (ROULET, FILLIETTAZ & GROBET 2001). On a vu en 3.1 comment l'accentuation du *on* signale son statut particulier d'élément mentionné ; mais l'organisation polyphonique s'articule aux faits prosodiques de façon complexe : distinction ou fusion des voix présentes, poids relatif qui leur est accordé, le dialogue représenté de la fin de l'extrait (8 à 10 que nous rappelons ci-dessous¹⁶), permet d'illustrer ce jeu complexe et d'en énumérer quelques effets majeurs :

(8-9) @ Sont v'nus m'dire @ il faudrait faire un dictionnaire de la misogynie

(10) J'ai dit c'est écœurant

La présentation morpho-syntaxique des répliques rapportées est similaire, impliquant chaque fois du discours direct. Mais leur présentation prosodique est très différente, sur deux plans significatifs : les segments de discours présentant (introduceur) et discours représenté sont disjoints (8-9) ou intégrés (10) ; elle dispose la « gravitation attentionnelle » autour d'un ou deux centres, et hiérarchise les

¹⁵ Alors qu'on attendrait plutôt, en fin d'intervention, un allongement (cfr LOCAL *et al.* 1986).

¹⁶ L'exemple suivant, poursuite du même dialogue, hors de notre extrait, présente les mêmes caractéristiques que (10) : *On m'a dit mais pas du tout interrogez les jeunes (...)*.

contenus par rapport à eux. Ainsi, on retrouve dans ce discours oral un continuum dans l'intégration du discours représenté similaire à celui réalisé dans un texte écrit par des moyens lexico-syntaxiques et graphiques (ROULET 1995).

Dans la première réplique de (8-9), la démarcation prosodique du segment de discours représenté (9) est maximale. Initié par une prise de souffle et achevé sur un ton infra-bas, ce segment est présenté, par le contour de « mini-déclinaison » qui l'affecte, comme indépendant : la frontière prosodique maximale qui le clôt ne signale ni l'achèvement de l'intervention de BG, ni celui de son tour de parole, mais l'achèvement de la réplique mise en scène. D'un autre côté, la césure et la tension avec *sont venus me dire* montrent que le segment de discours représenté constitue l'élément principal de cette longue intervention : BG voulait arriver à dire que quelqu'un lui avait demandé de faire ce dictionnaire. En effet, la forme prosodique du discours représenté ne semble pas destinée à figurer, à ré-évoquer celle des propos tels qu'ils ont été tenus ; il est présenté comme autonome, prosodiquement démarqué du segment introducteur, mais sa forme prosodique de clôture maximale est « en phase » avec un constituant majeur de l'intervention de BG, ce par quoi elle achève sa réponse à la question de RF *mais qu'est-ce qui vous a poussé(e) à ...*

Le jeu prosodique montre ainsi à la fois une autonomisation des voix par le cloisonnement des segments de discours qui leur sont attribués, et une « préférence organisationnelle » (mise en phase préférée) pour la structure textuelle monologique de BG, au détriment pourrait-on dire de la structure textuelle « émergente », dialogique, du dialogue que ses propos (re)mettent en scène.

La réponse du dialogue représenté formulée en (10), quant à elle, est prosodiquement intégrée avec le discours enchâssant : ni pause, ni prise de souffle, ni attaque de segment, il n'y a qu'un « coup périodique », et une seule « unité périodique ». Mais le fait prosodique intéressant est que les deux segments attribuables à deux instances de parole distinctes sont exécutés avec un ton de dégoût¹⁷, qui est une théâtralisation, une remise en scène, de la réplique de BG dans le dialogue représenté. Le fait est que la théâtralisation prosodique de la réponse attribuée « remonte » jusqu'au segment introducteur, sur lequel son « ton » déteint. Ici, donc, la coloration affective désigne un centre sismique, qui manifeste deux choses différentes : un investissement énonciatif de la locutrice actuelle BG vis-à-vis de l'instance rapportée BG disant *c'est écœurant* ; et d'autre part un asservissement de l'activité d'introduction du discours représenté à l'activité d'affirmer que c'est écœurant.

¹⁷ Évidemment fort complexe à décrire, ce ton repose sur des facteurs segmentaux articulatoires – prononciation repoussée sur l'avant de la bouche (mimique du crachat), plosives marquées, etc. –, et des facteurs prosodiques, comme un relatif écrasement de l'espace tonal vers le bas, non accompagné d'une relative baisse d'énergie comme pour les abaissements de registre. Le fait est que ce ton émerge de la collaboration active d'un grand nombre de composants et se combine énonciativement avec « le contenu ».

3.3.1. Effets de phase avec l'organisation informationnelle

Du fait de cette différence dans l'intégration prosodique, l'échange représenté dans sa totalité se prête à une analyse informationnelle complexe, qui se déploie en deux temps.

Au moment où il apparaît, le segment *il faudrait faire un dictionnaire...* constitue le propos dans la structure de sa réponse à la question : *(qu'est-ce) qui vous a poussé à entreprendre... ?*, ce qui s'accorde avec le fait de marquer la fin de la réplique citée. Par l'enchaînement, la séquence introductrice et la première réplique présentée sans ton deviennent point d'ancrage (topique), et le segment avec ton constitue le propos : l'investissement voco-théâtral, en ce qu'il déploie un surcroît d'énergie, montre ainsi ce à quoi s'accroche l'intérêt de la locutrice, et qui se présente par là comme « information nouvelle » ou (épi-)centre d'intérêt.

Cet exemple montre que les paramètres de fusion/autonomisation, et de prééminence/asservissement organisationnel sont indépendants l'un de l'autre – les manifestations prosodiques disposent ainsi d'une articulation complexe avec l'organisation polyphonique, dotée d'un certain « grain ». Les phénomènes polyphoniques mis en jeu sont connus, notamment au travers de leur déclenchement lexical ou syntaxique ; l'observation du jeu prosodique montre qu'il contribue également activement à les déterminer, et que son influence, de ce fait, se combine avec celles exercées par la syntaxe et le lexique. Que l'on pense ici simplement à l'ordre dans lequel sont présentés discours introducteur – discours représenté, aisément permutable pour (10), et plus difficilement pour (8-9) ; ou au choix lexical du trait /pluriel/ pour « *sont* venus me dire » convoquant, à grande distance, un indéfini non nommé (« chez Albin Michel »), « par dessus » pourrait-on dire un autre agent disponible dans l'environnement conversationnel – « un homme ». Par delà la mise à l'écart ostensible de ce *un homme*, cet exemple illustre un cas extrême de « tension coopérative » entre structure micro- et macro-syntaxique : le trait pluriel sur le verbe manifeste une construction micro-syntaxique en cours alors que le reset prosodique qui l'accompagne signale une construction macro-syntaxique.

Cloisonnement ou intégration des voix, mise au premier plan prosodique, et « adhérence vocale » du parleur avec l'une ou l'autre des voix présentées, renforcées plus ou moins discrètement par des choix syntaxiques ou lexicaux, ont également des retentissements notables au niveau de la structure textuelle.

3.3.2. Effets de phase avec la structure textuelle (hiérarchique)

La position et le statut hiérarchique (et relationnel) des segments de discours rapporté est ambigu : à la fois ils endossent un rôle dans le déroulement monologique du discours (acte d'argument, de topicalisation, etc.) où les articulent les segments qui les introduisent, et en même temps ils recréent ou re-jouent une interaction, certes

« passée », mais la ré-actualisent en actes *hic et nunc* accomplis. Selon le degré de centration attentionnelle – la « saillance » – accordé aux unités rapportées, le poids organisationnel des segments introducteurs, par défaut prépondérant dans l'analyse textuelle, peut être considérablement diminué.

L'analyse d'un dialogue de théâtre considère les répliques au sein de l'échange qu'elles forment, au moins comme un pan (nécessaire) de l'analyse, et un aspect de la construction du discours. Que des didascalies indiquent l'enchâssement du dialogue dans la construction monologique d'un texte de théâtre attribué à un auteur justifie une seconde analyse du texte, dans sa dimension globalement monologique et monologale, mais n'ôte en rien la pertinence d'une description de discours interne à la fiction, où ce qu'un texte « présente comme » un personnage s'exprimant pour son compte « est pris pour » un personnage s'exprimant pour son compte¹⁸. Le dispositif typographique dispose de plusieurs ensembles de conventions pour indiquer cela (structure <deux points+guillemets>, italiques, grasse, parenthèses, autre corps...) ; il va de soi qu'un texte mis en scène en opère une translation ; à la faveur de cette translation, sur la scène, le dialogue théâtral tend à s'autonomiser de son cadre monologique dans l'expérience interprétative.

Pour les mêmes raisons si un dialogue représenté est joué ou incarné avec une force supérieure à celle engagée dans les segments rapporteurs, ceux-ci peuvent changer résolument de statut, et devenir des unités préparatoires des interventions rapportées, considérées dès lors comme interventions constitutives d'un échange en cours, et non d'un échange représenté.

En (10), le segment introducteur affiche un ton-attitude dont l'origine et la raison d'être résident dans le segment qui suit, et ce recouvrement attitudinel a justement pour effet de subordonner, interprétativement ou expérimentalement, le discours rapportant au discours rapporté – exécutés par ailleurs d'un seul coup (une « unité périodique »). Cet effet complexe résulte au moins de l'action conjuguée des deux mécanismes polyphoniques impliqués et de la dynamique informationnelle. Mais il conduit à penser que le segment introducteur joue un rôle de type « préparation », monologique, vis-à-vis de ce qui suit, élément principal d'une intervention constitutive d'un échange en train d'être revécu.

3.3.3. Un « gradient de vivance »

Lorsqu'on remet ces deux exemples l'un après l'autre dans le fil de leur production, ce qui les oppose se joue comme un changement, comme une progression dans la « reviviscence » et l'engagement affectif investi en rapport à ce dont on parle – un « gradient de vivance ». Dans *j'ai dit c'est écœurant*, la coloration affective du segment introducteur *j'ai dit* par le ton de dégoût lié au propos rapporté, fait revivre

¹⁸ Voir entre autres Reboul (1985).

ce qu'aurait vécu BG lorsqu'elle a dit *c'est écœurant !* et opère là une fusion, un mélange de vécus, que trahit le segment introducteur *j'ai dit*, prononcé avec un ton de dégoût qui ne concerne pas le fait de dire, maintenant, *voici ce que j'ai répondu...*

Que, dans le dialogue rapporté par BG, ce soit ce segment-ci (et pas la question introductrice) qui soit marqué par cet effet de reviviscence se relie, comme on l'a vu, à la structure informationnelle de l'échange rapporté autant qu'à celle de l'intervention enchâssante, mais aussi, plus « profondément », à la structure textuelle hiérarchique, invitant non seulement à une double lecture, mais aussi à un *glissando* de l'une à l'autre, sous l'effet d'une coopération complexe de structures distinctes (voir SIMON & AUCLIN 2001). Pour autant, si « mélange de vécus¹⁹ » il y a, c'est bien la structure complexe du déploiement discursif qui règle les conditions de son émergence.

4. L'UNITÉ TEXTUELLE MINIMALE

Pour conclure cet article, nous nous proposons de réexaminer les implications théoriques de nos observations sur le rôle de la prosodie dans l'organisation du discours à propos d'une question particulièrement épineuse, à savoir la définition de l'unité textuelle minimale²⁰.

4.1. Unité minimale : prosodie et information

Dans le modèle modulaire genevois d'analyse du discours, l'unité centrale est l'acte textuel, défini par ROULET comme la plus petite unité d'une négociation, interne à une intervention (de demande, réponse, ratification, etc.), et bornée par un passage en mémoire discursive « attesté par la possibilité de remplacer un pronom par une expression définie ou, à défaut, par une marque de complétude (intonème conclusif ou point) » (ROULET 2002 : 168). L'acte textuel possède un statut particulier, puisqu'il sert d'unité de référence pour l'ensemble des organisations discursives. Par exemple, dans le cadre de l'organisation périodique, l'acte textuel est ponctué, de différentes manières, par la prosodie (dans le discours oral) et par la ponctuation (dans le discours écrit). Dans le cadre de l'organisation informationnelle, chaque acte est analysé comme possédant une structure informationnelle qui lui est propre, à savoir un topique et un propos.

Nos observations nous conduisent à reconsidérer les critères intervenant dans la définition de l'acte et à modifier l'ordre de leurs priorités. Il nous paraît en effet

¹⁹ Voir la notion de « blend expérientiel » dans AUCLIN (2003).

²⁰ Cette discussion prolonge une réflexion collective entamée depuis longtemps déjà : AUCLIN (1999), AUCLIN & FERRARI (1994), ROSSARI (1996), GROBET (1997, 2002), SIMON (2001, 2004), ROULET *et al.* (2001), ROULET (2002).

difficile de maintenir l'hypothèse qu'une unité telle que l'acte serait « préexistante » (inhérente) dans le discours oral, définie de manière autonome, indépendamment de son « empaquetage » prosodique et de sa structure informationnelle, ces derniers n'intervenant que dans une étape interprétative ultérieure. Il nous semble plutôt que les actes, unités communicatives minimales, sont d'abord et avant tout façonnés par la segmentation prosodique, immédiatement perceptible, qui « modèle le matériel morpho-syntaxique », et qui le fait dans bon nombre de cas pour répondre à des contraintes de nature sémantico-informationnelle²¹.

L'exemple des propositions relatives, dont le statut est potentiellement ambigu, est particulièrement parlant à cet égard. Pour distinguer les relatives qui doivent être interprétées comme des actes autonomes (relatives appositives) des relatives intégrées à l'acte antérieur (relatives déterminatives), ROULET (1999 : 145) propose d'appliquer le test de la substitution par une expression définie en remplaçant le relatif simple *qui* par le relatif défini *lequel*. Ainsi, l'exemple (6) examiné en 3.2.2 compte trois propositions relatives (dont une inachevée) aux statuts divers :

- (6) c'est l'homme^{/BB} **qui** s'occupe de cette collection^{/BB} **qui** a ce ↑ **qui** publie^{/BB}
souvent^{HH} des dictionnaires^{\HH}

Le test qui consiste à remplacer les pronoms relatifs par des relatifs définis donne des résultats diversement acceptables :

- (6') c'est l'homme ***lequel** s'occupe de cette collection ? **laquelle** a ce ↑ **lequel/laquelle**
publie souvent des dictionnaires

Dans le premier cas (*c'est l'homme qui s'occupe*), la substitution est tout simplement agrammaticale, car la relative est de type déterminatif : elle forme une seule clause, un seul acte avec ce qui précède. Dans le second cas, la substitution est difficilement évaluable, puisque la proposition relative est laissée inachevée et que son statut reste ambigu. Dans le troisième cas, la substitution est parfaitement acceptable (même si on ne détermine pas l'antécédent avec certitude – « l'homme » ou « la collection » ? –, ce qui explique l'hésitation sur le genre du pronom).

Le problème que soulève un tel test, indépendamment de sa fiabilité²², c'est que son utilisation présuppose la connaissance de l'empaquetage prosodique réalisé effectivement par le locuteur. Une structure syntaxique ambiguë autorise par définition plusieurs interprétations possibles de sorte que, dans un contexte

²¹ Nous n'entrerons pas en matière sur la question de savoir si ces observations peuvent, *mutatis mutandis*, s'appliquer à l'écrit. On renvoie à FERRARI & AUCLIN (1995) pour une discussion détaillée, en rappelant ici que, contrairement aux contraintes prosodiques qui sont « dirigistes », les contraintes de la ponctuation écrite laissent plus de liberté, puisque la médiation visuelle par laquelle on parcourt un protocole écrit (un texte) est libre dans le temps (AUCLIN 1999).

²² Dans la première relative étudiée sous 3.2.2, l'application de ce test conduit à une prédiction fautive car il exclut l'interprétation en appositive.

prosodique autre (par exemple sans réinitialisation intonative devant la relative *qui publie souvent des dictionnaires*), on ne voit pas ce qui empêcherait une construction impliquant deux relatives déterminatives :

(6'') c'est l'homme **qui** (*lequel) s'occupe de cette collection **qui** (*laquelle) publie souvent des dictionnaires

Il apparaît donc que pour segmenter une telle séquence, l'élément décisif n'est pas tant l'éventuelle possibilité d'une substitution lexicale ou pronominale que le regroupement prosodique qui, en l'occurrence, marque ou non l'autonomie des propositions relatives (voir l'analyse détaillée en 3.2.2).

L'idée que la segmentation prosodique à l'œuvre dans le discours n'est pas uniquement motivée par, et donc ne « calque » pas rigoureusement, des contraintes morpho-syntaxiques est aujourd'hui largement partagée (ROSSI 1999 ; MOREL & DANON-BOILEAU 1998 ; LACHERET-DUJOUR & VICTORRI 2002). Entre l'empaquetage prosodique et les différents plans d'organisation du discours, il y a des isomorphismes (congruences) ponctuels – et il est intéressant de voir quand et comment la prosodie se met « en phase » ou au contraire « en déphasage » avec l'un ou l'autre niveau (qu'il soit syntaxique, informationnel, énonciatif, etc.). Sans exclure l'idée que la segmentation prosodique du discours peut être influencée par l'ensemble de ces facteurs, en fonction des configurations spécifiques, il semble cependant, dans bon nombre d'exemples, que l'un de ces niveaux d'organisation joue un rôle prédominant : il s'agit de l'organisation informationnelle. Plusieurs arguments parlent en faveur de cette hypothèse.

Premièrement, les contraintes sémantico-informationnelles jouent un rôle particulièrement important dans l'organisation prosodique interne aux unités textuelles minimales (ainsi que sur les choix lexicaux et syntaxiques, voir figure 6 ci-dessous), à travers les effets de focalisation (distribution du ton dynamique HB- et des accents initiaux de niveau haut) et éventuellement de mise à l'arrière-plan d'une partie du matériau syntaxique sous la forme d'un appendice prosodique (suite de syllabes atones de niveau infra-bas) (SIMON 2001). Ces contraintes interviennent également dans le démarquage prosodique de certains éléments détachés à gauche (topicalisation), qui sont isolés par une frontière prosodique et marqués comme extérieurs à la proposition qui suit (par la réalisation d'une frontière prosodique majeure ; voir SABIO 1995).

Deuxièmement, cette hypothèse se justifie par la définition même des actes : si l'on maintient l'idée que ceux-ci sont les unités minimales de la négociation qui modifient l'état de la mémoire discursive, ils sont d'abord et avant tout des unités apportant un certain contenu informationnel qui incrémente la mémoire discursive (voir les propositions de BERRENDONNER 1990 ; voir aussi la notion d'*information*

unit chez CHAFE 1994²³). Par conséquent, il semble légitime de soutenir qu'à travers la réalisation d'une segmentation prosodique particulière, le locuteur « façonne » les unités en fonction du poids informationnel qu'il veut leur attribuer (statut d'un acte plein ou pas). Par exemple, pour le cas des propositions relatives décrites ci-dessus, la structure appositive donne le statut de propos (d'information activée) et donc d'acte plein à une proposition relative qui, sinon, est intégrée dans l'unité qui précède (la différence de sens liée à ces deux interprétations est clairement perceptible). Dans les deux points suivants, nous aborderons d'autres exemples représentatifs : éclatement et fusion d'actes (4.2) et listes (4.3).

4.2. Éclatement et fusion d'actes

Entre les contraintes syntaxiques, prosodiques et informationnelles, différents types de jeux sont envisageables même sur des séquences très brèves. Les cas de figure les plus faciles à commenter sont ceux considérés comme « en phase » — c'est-à-dire où la segmentation intonative semble redondante par rapport à l'articulation syntaxique. Par exemple en (11), les éléments entrant dans une relation de rection syntaxique sont réalisés, de manière prévisible, en un « paquet intonatif » cohésif, comme dans l'exemple suivant :

(11) @ il faudrait faire^{/BB} un dictionnaire^{/BB} de la misogynie^{B-B-}

Le même contenu syntaxique aurait pu être formulé en deux coups prosodiques²⁴ :

(11') il faudrait faire un dictionnaire^{B-B-} # de la misogynie^{B-B-}

De même dans les exemples suivants, on peut imaginer une réalisation en deux unités prosodiques maximales, la seconde partie entretenant cependant une relation de dépendance syntaxique par rapport à la première :

(12) je comprends^{B-B-} la méthode^{B-B-} (ex. repris à JEANNERET 1999)

(13) il est venu^{B-B-} # en retard^{B-B-}

La réalisation en deux coups prosodiques équivaut à une formulation en deux propos disjoints. Plus précisément, dans (11') l'élément ajouté est un déterminatif du nom (dans 13 il s'agit d'un élément dit « non essentiel ») – alors que dans (12) l'élément ajouté entre dans la rection du verbe, et par là même déploie une autre

²³ Cet argument concerne l'apport informationnel dans son ensemble, et pas la structure informationnelle interne à chaque acte, actualisée par la distinction topique-propos-focus.

²⁴ Voir le processus de « dislocation » décrit par LACHERET (2002 : 98-99).

interprétation du verbe (qui a d'abord été interprété de manière absolue), son interprétation valencielle.

À l'inverse, un cas intéressant, bien que plus rare, est celui où deux actes textuels sont fusionnés : dans (14) le locuteur réunit les deux interventions d'un échange rapporté en un seul « coup » prosodique – signalé entre autres par une nette accélération du débit sur cette séquence, et par une réalisation extrêmement réduite des accents finals :

- (14) @ ^bquand Deleuze^{/BB} ^bdit ➔ pourquoi^{\b} Céline est un grand écrivain^{HH} ^hparce qu'il travaille^{BB} ^{/b} tout le temps^{H+H+} @
(corpus Luchini, voir Simon 2004)

Ce segment, qui mime un échange de type « question/réponse », est presque rassemblé en un seul groupe intonatif. L'effet interprétatif est que le locuteur peut se servir de la paire question/réponse comme *un seul argument*, que l'on pourrait paraphraser par *Céline est un grand écrivain parce qu'il travaille tout le temps*. Le fait que cet échange a été réalisé en deux interventions n'est plus pertinent ici : c'est le résultat informationnel (un seul propos) qui est convoqué par le locuteur.

4.3. Listes

Un deuxième cas de figure concerne les éléments entrant dans un format de liste (empilement paradigmatique d'éléments entrant dans la même position syntagmatique), lesquels peuvent être prosodiquement « empaquetés » de deux manières²⁵. L'exemple (15) montre une liste qui est « regroupée », au niveau intonatif, en un seul paquet. Le fait que cet acte soit prononcé avec une prise de souffle au début et une ligne de déclinaison marquée accentue cet effet « d'un seul élan, d'un seul coup ». Du point de vue interprétatif, il semble qu'il n'y a pas tant une insistance sur les éléments énumérés que sur l'ensemble qu'ils constituent, qui est formulé en un seul propos.

- (15) @ donc le ^Hdénigrement^{BB} d(e) la^b femme^{HH} n'est pas une question^{/BB} de niveau social^{HH} ^bni de religion^{/BB} ^bni de caste^{B-B-}

Dans leur configurations les plus typiques, les listes sont présentées en plusieurs coups prosodiques, comme c'est le cas dans (16) :

- (16) c'est l'homme^{/BB} **qui** s'occupe de cette collection^{/BB} **qui** a ce
↑ **qui** publie^{/BB} souvent^{HH} des dictionnaires^{\HH}
dictionnaire de la bêtise^{\HH}
dictionnaire des erreurs politiques^{\HH} et cætera

²⁵ Pour une analyse plus détaillée de ces structures, voir AUCLIN & SIMON (ici-même).

Du point de vue prosodique, les trois syntagmes (–1. *qui publie souvent des dictionnaires* –2. *dictionnaire de la bêtise* –3. *dictionnaire des erreurs politiques*) se caractérisent par un même contour intonatif assez caractéristique (syllabe pénultième atone de niveau haut et accent final marqué, de niveau haut abaissé). Le retour de cette forme (pattern) produit plusieurs effets : il construit l'ensemble comme un objet cohérent ; il isole, distingue et identifie ses éléments ; enfin, il marque chaque élément, en tant que membre de l'ensemble, d'un trait attitudinal commun (avec un effet d'émotion ou de refocalisation opérée par le contour dit d'appel — *call contour*). Du point de vue informationnel, chaque élément de l'énumération, y compris la proposition relative (AUCHLIN & SIMON, ici-même), est posé comme un acte activant un propos, qui doit être situé au même niveau que les précédents. Une telle interprétation est d'autant plus accessible que le segment introducteur se caractérise, si l'on met de côté la bribe formée par *qui a ce*, par une complétude qui justifie son interprétation comme un acte plein.

Dans d'autres cas, le segment introducteur de liste reste incomplet, bien que suivi par des éléments rendus distincts par un parallélisme syntaxique *et* par un marquage prosodique fort, comme un accent final dynamique et répété, ou la présence d'un accent initial de niveau haut sur chaque nouvel élément de la liste²⁶.

- (17) alors que là ça a eu une grande gravité^h parce que c'était^{/B\B}
^Hles^b grands chefs^{BB} religieux^{HH}
^Hles^b hommes de science^{HH}
^Hles^b hommes de loi^{HH} euh
 les hommes de lettres^{HH}
^bvraiment^b ^Htoutes^b les professions^{H/H}

L'acte initial se manifeste comme incomplet : le propos qu'il active peut être considéré comme une proposition ouverte du type « parce que c'était X ». Cette proposition se voit ensuite complétée en quatre coups prosodiques successifs, qui peuvent chacun être interprétés comme des actes autonomes. Comme le montrent AUCHLIN & SIMON (ici-même), la présence de l'accent initial sur l'article défini montre qu'à l'intérieur de ces propos, c'est chaque fois « *l'ensemble* des grands chefs religieux, des hommes de sciences » qui est focalisé.

Pour finir, nous évoquerons brièvement un dernier exemple illustrant un déphasage intéressant, où un contour prosodique de liste est appliqué à un contenu syntaxique qui n'adopte pas un format homomorphe²⁷. Les consignes déployées par les deux niveaux d'organisation étant divergentes, il en résulte une forme de tension

²⁶ La redondance du marquage (syntaxique + prosodique) invite à chercher une attitude que le locuteur signifierait par rapport au contenu de la liste (voir AUCHLIN & SIMON, ici-même).

²⁷ Voir également l'exemple (16), où le pattern de liste s'applique déjà à la première relative (*qui publie souvent des dictionnaires*) avant l'énumération proprement dite.

(tension qui se résout sous la forme d'un « *blend* »²⁸ dans l'interprétation-perception de ces choses hybrides).

- (18) ils ont oublié^{/BB} à quel point^{BB} @
^Hde^{\hh}Molière^{BB}
^Hà^{\hh}Baudelaire^{BB}
 @^HMau^hpassant^{BVB}
 @^bà^HMon^htherlant^{BB}
^bà^hDutourd^{/HB}
 @^b tout le monde^{/BB} est misogyne^{BH}

Ce cas de figure est illustré par (18), exemple cependant complexe à commenter car les différents « sous-systèmes » prosodiques fonctionnent de manière partiellement autonome²⁹. Néanmoins, on peut remarquer que chaque nom d'auteur porte un contour intonatif marqué (accent initial de niveau haut + syllabe atone de niveau haut abaissé + accent final de niveau bas, ce qui est assez rare en français car cela correspond théoriquement à la frontière la plus faible dans la hiérarchie des tons). Ce contour a pour effet de « mettre en liste » cette série de noms. Pourtant, syntaxiquement, ces noms sont groupés dans un dispositif binaire³⁰ de type *de ...à....* Prosodie et syntaxe sont donc déphasées (en concurrence), vraisemblablement au profit de la prosodie puisque les formes des prépositions *à* sont réduites (on pourrait parler d'une préposition « en petit ») pour répondre aux contraintes rythmiques.

Dans cet exemple, l'énumération est introduite par un acte laissé en suspens qui active une proposition ouverte (« ils ont oublié à quel point X ») et qui produit un effet d'attente de complétion. Celui-ci n'est pas directement résolu par la liste, qui vient au contraire générer une nouvelle attente (sans parler de la tension créée par le dispositif binaire décrit ci-dessus) : cette liste s'inscrit d'emblée dans la continuation (non avenue) de l'acte initial, activant une proposition paraphrasable par « Y est misogyne », par le biais de l'instanciation de différentes entités Y, qui seront ultérieurement reformulées par *tout le monde*. Ainsi, si la prosodie présente les différents segments de cette énumération comme activant des propos distincts, ceux-ci sont étroitement liés du fait de la double tension qui sera résolue par le dernier acte. Celle-ci confère une saillance particulière aux éléments « mis en attente », comme le montre par contraste l'exemple (18'), qui se révèle particulièrement « plat » parce que la tension est d'emblée résolue :

²⁸ AUCHLIN (2003).

²⁹ Voir AUCHLIN & SIMON (ici-même) : le découpage et le regroupement opérés par les prises de souffle n'est pas identique au découpage opéré par les syllabes accentuées en position d'accent final, par exemple.

³⁰ On peut évidemment dire que, à un second niveau, on retrouve une liste syntaxique : *de A à X, à Y, à Z* (la suite attendue, *en passant par X, Y et Z* n'étant pas produite).

(18') ils ont oublié à quel point tout le monde est misogyne
 de Molière
 à Baudelaire
 Maupassant
 à Montherlant
 à Dutourd

En (18'), la liste est introduite par un acte déjà complet et le poids des éléments énumérés semble grandement diminué : ils ne paraissent là que pour illustrer, de manière quasiment facultative, une information déjà connue (« tout le monde est misogyne ») ; en témoigne la facilité avec laquelle on abrègerait cette liste avec un *et cætera* qui ponctuerait le statut faiblement informatif des noms énumérés. La construction de l'exemple (18) apparaît donc comme particulièrement rentable du point de vue informationnel, stratégique et expérientiel, puisqu'à travers les effets de mise en attente décrits ci-dessus, les éléments énumérés sont présentés comme porteurs d'un poids informatif important (l'information qu'ils véhiculent n'est pas récupérable à ce point du discours) et donc mis en relief.

4.4. Ébauche de synthèse en guise de conclusion

Dans le tableau suivant, nous tentons de schématiser le processus de linéarisation du discours, en donnant la priorité aux contraintes sémantico-informationnelles – ces contraintes étant « implémentées » dans des formats syntaxiques et prosodiques variablement coordonnés (de la mise en phase au déphasage le plus patent) – le tout débouchant sur une série de « chunks », les actes textuels.

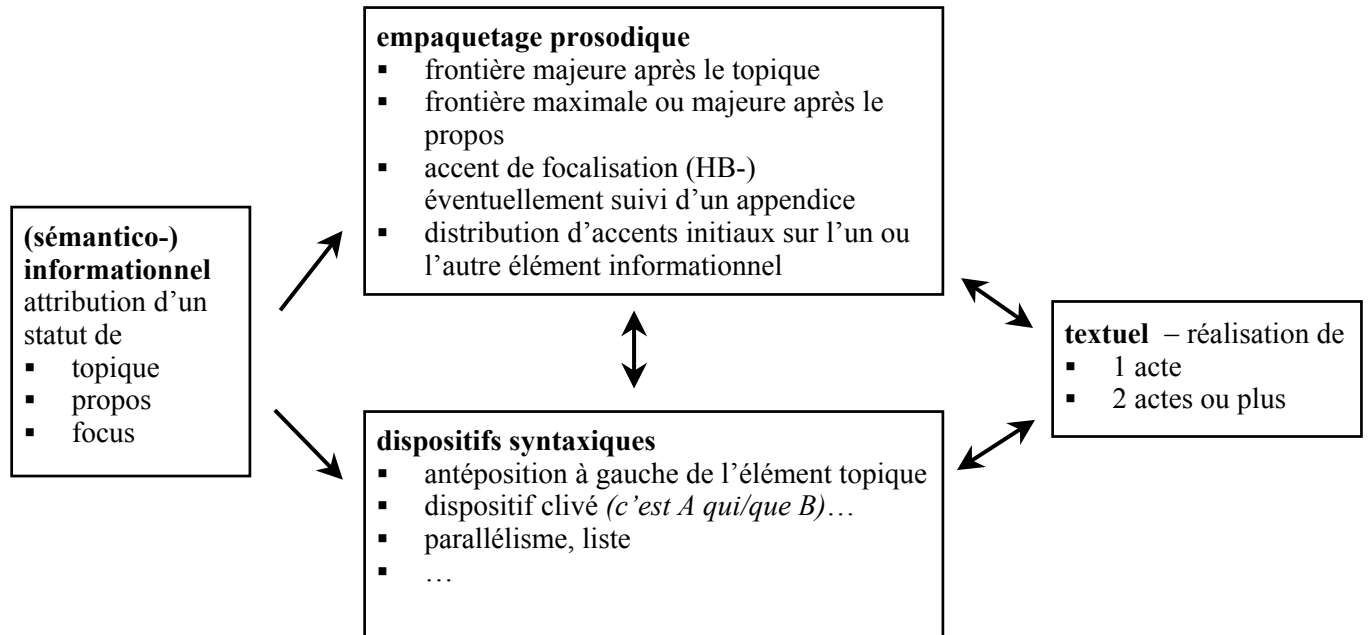


Figure 6. Contraintes et rétroactions entre les niveaux d'organisation du discours
<le schéma se lit de gauche à droite>

Dans cette perspective, l'acte textuel est un produit « sortant » déjà complexe (résultant de l'interrelation de différents niveaux d'organisation) et non une unité entrante, simple, qui pourrait servir de base autonome et incontestable à l'analyse des autres niveaux d'organisation. Son traitement pourrait relever de l'organisation périodique (spécialisée dans la mise en relation de la ponctuation et des unités), dont le statut dans l'approche modulaire d'analyse du discours développé à Genève reste encore à définir.

Anne Catherine SIMON^o
 Anne GROBET
 Antoine AUCHLIN
 Université de Genève
 Département de Linguistique
 CH-1211 Genève 4
 {anne-catherine.simon} {anne.grobet} {antoine.auchlin}@lettres.unige.ch
^oUniversité de Louvain
 Chargée de recherche du FNRS
 Centre de recherche Valibel
 Place Blaise Pascal, 1
 B-1348 Louvain-la-Neuve
 simon@rom.ucl.ac.be

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUCHLIN, A. 1999. « Les dimensions de l'analyse pragmatique du discours dans une approche expérientielle et systémique de la compétence discursive », in J. VERSCHUEREN (éd.), *Pragmatics in 1998 : Selected papers from the 6th International Pragmatics Conference*, vol. 2, 1-21.
- AUCHLIN, A. 2003. « Compétence discursive et co-occurrence d'affects : 'blends expérientiels' ou (con)fusion d'émotions ? », in J.-M. COLLETTA & A. TCHERKASSOF (éds), *Les émotions. Cognition, langage et développement*. Hayen : Mardaga, 137-152.
- AUCHLIN, A. & FERRARI, A. 1994. « Structuration prosodique, syntaxe, discours : évidences et problèmes », *Cahiers de linguistique française* 15, 187-216.
- BÉGUELIN, M.-J. 2002. « Clause, période ou autre ? La phrase graphique et les niveaux d'analyse », *Verbum* XXIV/1-2, 85-107.
- BERRENDONNER, A. 1990. « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de linguistique* 21, 25-36.
- BERRENDONNER, A. 1993. « Périodes », in H. PARRET (éd.), *Temps et discours*, Louvain : Presses Universitaires de Louvain, 47-61.
- CHAFE, W.L. 1994. *Discourse, Consciousness and Time*, Chicago : University Press of Chicago.
- FERRARI, A. & A. AUCHLIN. 1995. « Le point : un signe de ponctualisation », *Cahiers de linguistique française* 17, 35-56.
- GRICE, H.P. 1979. « Logique et conversation », *Communications* 30, 57-72.
- GROBET, A. 1997. « La ponctuation prosodique dans les dimensions périodique et informationnelle du discours », *Cahiers de linguistique française* 19, 83-123.
- GROBET, A. 2002. *L'identification des topiques dans les dialogues*. Louvain-la-Neuve : De Boeck-Duculot.
- GROBET, A. & A. AUCHLIN. 2001. « À l'attaque ! Vers une typologie des différentes prises d'élan du discours », *Cahiers de linguistique française* 23, 165-187.
- GROBET, A. & A.C. SIMON. 2001. « Différents critères de définition des unités prosodiques maximales », *Cahiers de linguistique française* 23, 143-163.
- GROBET, A. & A.C. SIMON. 2003. « Interfaces prosodie – discours : le marquage intonatif des unités informationnelles », in A. METTOUCHI & G. FERRÉ (éd.), *Interfaces prosodiques*, Actes du colloque international de Nantes, 27-29 mars 2003, Nantes: a.a.i. (acoustique, acquisition, interprétation), 179-184.

- JEANNERET, T. 1999. *La co-énonciation en français : approches discursive, conversationnelle et syntaxique*, Berne : Peter Lang.
- KLEIBER, G. 1986. « Déictiques, embrayeurs, ‘token-reflexives’, symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? », *L’information grammaticale* 30, 4-22.
- LACHERET-DUJOUR, A. 2002. *Modélisation prosodique du français parlé*. Rapport d’habilitation, Paris X, Nanterre.
- LACHERET-DUJOUR, A. & B. VICTORRI. 2002. « La période intonative comme unité d’analyse pour l’étude du français parlé : modélisation prosodique et enjeux linguistiques », *Verbum* XXIV/1-2, 55-72.
- LAMBRECHT, K. 1994. *Information Structure and Sentence Form*, Cambridge : Cambridge University Press.
- LOCAL, J., J. KELLY & W. WELLS. 1986. « Toward a phonology of conversation: Turn-taking in Tyneside English », *Journal of Linguistics* 22, 511-537.
- MERTENS, P. 1987. *L’intonation du français. De la description linguistique à la reconnaissance automatique*. Doctorale dissertatie : KULeuven.
- MERTENS, P. 1993. « Accentuation, intonation et morphosyntaxe », *Travaux de Linguistique* 26, 21-69.
- MOREL, M.-A & L. DANON-BOILEAU. 1998. *Grammaire de l’intonation*. Paris : Ophrys.
- REBOUL, A. 1985. « Le texte de théâtre comme discours dialogal monologique polyphonique », *Cahiers de linguistique française* 6, 49-77.
- ROSSARI, C. 1996. « Identification d’unités discursives : les actes et les connecteurs », *Cahiers de linguistique française* 18, 157-177.
- ROSSI, M. 1999. *L’intonation, le système du français : description et modélisation*, Paris : Ophrys.
- ROULET, E. 1995. « L’analyse du dialogue dans une approche modulaire des structures du discours : l’exemple du dialogue romanesque », in F. HUNDSNURSCHER & E. WEIGAND (éd.), *Future Perspective in Dialogue Analysis*, Tübingen : Niemeyer, 1-34.
- ROULET, E. 1999. *La description de l’organisation du discours*, Paris : Didier.
- ROULET, E. 2002. « Énoncé, tour de parole et projection discursive », in A.-C. BERTHOUD & L. MONDADA (éd.), *Modèles du discours en confrontation*, Berne : Peter Lang, 5-22.
- ROULET, E., A. AUCLIN, J. MOESCHLER, C. RUBATTEL & M. SCHELLING. 1985. *L’articulation du discours en français contemporain*. Berne : Peter Lang.

- ROULET, E., L. FILLIETTAZ & A. GROBET, avec la collaboration de M. BURGER. 2001. *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne : Peter Lang.
- SABIO, F. 1995. « Micro-syntaxe et macro-syntaxe : l'exemple des compléments antéposés en français », *Recherches sur le français parlé* 13, 111-155.
- SIMON, A.C. 2001. « Le rôle de la prosodie dans le repérage des unités textuelles minimales », *Cahiers de linguistique française* 23, 99-125.
- SIMON, A.C. 2004. *La structuration prosodique du discours en français*. Berne : Peter Lang.
- SIMON, A.C. & A. AUCHLIN. 2001. « Multimodal, multifocal ? Les hors-phase de la prosodie », in Ch. CAVÉ, I. GUAÏTELLA & S. SANTI (éd.), *Oralité et gestualité. Interactions et comportements multimodaux dans la communication*, Actes du colloque ORAGE 2001, Aix-en-Provence, 18-22 juin 2001, Paris : L'Harmattan, 629-633.
- WALKER, G. 2002. « 'Rushing an ending' - a phonetic resource for holding the turn in everyday conversation ». Paper presented at the Colloquium of the British Association of Academic Phoneticians, Newcastle, March 2002.

